

Taxe



Faculté

d'appren-

des sciences du sport

tissage

2024

Université de Strasbourg

Participez à l'amélioration des formations de vos futur-es collaborateur-rices : versez le solde de la taxe d'apprentissage de votre entreprise à la **Faculté des sciences du sport** de l'Université de Strasbourg.

4 filières de formation

La Faculté des sciences du sport de Strasbourg prépare à de nombreux débouchés professionnels avec ses 4 filières de formation :

→ **Activités physiques adaptées et santé**

enseignant-e Apas en milieu spécialisé, éducateur-riche sportif-ve spécialisé-e, éducateur-riche médico-sportif-ve, animateur-riche en Apas

→ **Éducation et motricité** | enseignant-e d'EPS

→ **Entraînement sportif** | entraîneur-e sportif-ve, éducateur-riche sportif-ve, coach sportif-ve, préparateur-riche physique

→ **Management du sport** | chargé-e de projet événementiel, chargé-e des partenariats, agent de développement marketing, chargé-e de communication, commercial-le, acheteur, gestionnaire d'un équipement de loisirs, vendeur-se d'articles de sport, responsable d'un espace bien-être.

La Faculté en chiffres clés



1930
étudiant-es



1331
stages



89,5%
taux d'insertion

à 18 mois après l'obtention du master, promotions 2019



15
formations
dont
9
en
alternance



60
enseignant-es

270
intervenant-es



2
laboratoires de
recherche

Nos projets pour l'avenir

Afin d'améliorer continuellement la qualité des études que nous proposons, nos projets s'orientent autour de 5 axes principaux :

1 | Favoriser des visites en entreprises ainsi que des rencontres avec les professionnel·les pour accompagner la professionnalisation des étudiant·es

2 | Soutenir les projets pédagogiques novateurs

3 | Équiper nos infrastructures : migration Windows, renouvellement du parc de prêt informatique

4 | Former vos collaborateur·rices de demain, en lien avec l'évolution des besoins des entreprises

5 | Innover en matière de recherche et d'enseignement pour assurer à nos étudiant·es un cursus qui les prépare au monde de demain



Laboratoire
Équipe de recherche
Sport et sciences sociales | EA 1342
Université de Strasbourg

Centre européen d'enseignement
de recherche et d'innovation en
physiologie de l'exercice | CEERiPE
EA 3072 | Université de Strasbourg



Comment verser la taxe d'apprentissage ?

 Du 27 mai au 2 août 2024 ou du 12 août au 4 octobre 2024

1

Créer un compte sur **SOLTÉA** grâce à vos identifiants Net-entreprises

Sélectionnez
l'Université de Strasbourg dans
l'établissement bénéficiaire
SIRET 130 005 457 000 10

2

 **Accéder à SOLTÉA**

3

Sélectionnez la composante
Faculté des sciences du sport
code UAI 0672070L


Saisissez un pourcentage du solde
que vous souhaitez nous attribuer

4

Contact

Carole Veltz | 03 68 85 63 21
fss-taxe-apprentissage@unistra.fr
Faculté des sciences du sport
Bât. Le Portique - Bureau 318

 www.f3s.unistra.fr

 Faculté des sciences du sport de Strasbourg